

Compte rendu de la CR du 17/03/2021

Contributeurs/trices : Isabelle / Katia / Philippe

I. Approbation du CR de réunion du 3 février (pour décision)

Vote : adopté à l'unanimité

II. Budget recherche 2021 au périmètre composantes : validation de la liste des « missionnaires invités » (pour validation)

Missionnaires invités 90 k€/3350€ pour un mois par missionnaire, soit 27 mois d'accueil
2 phases,

Proposition de répartition:

- Les 16 mois (UFR sciences et médecine) de 1^o vague
- Les 12,5 mois prioritaires de l'UFR sciences et le mois de la FFS en 2^o vague

Q (Ph. Lesot) : Que deviennent les crédits non utilisés (missions annulées) ? => transfert sur quelles lignes de crédits

R (Th. Doré) : Budgets non utilisés : rediscussion en septembre mais surement sur des montants très faibles.

Remarque avant d'avoir des reliquats, il y a recours à la liste complémentaire qui doit être épuisée dans la mesure du possible.

Pas de quotas définis auparavant entre les différentes UFR mais priorités établies à l'intérieur des UFR

Possibilité de financement de missions de doctorants sur les reliquats budgétaires

Vote: adopté à l'unanimité

III. Budget recherche périmètre composantes 2022 et seq : propositions (pour décision)

Résumé: pas de changement dans la distribution des budgets pour 2021 par rapport à 2020 (ancien mode de calcul PSud)

Depuis la dernière fois : rediscussion sur les coûts structurels et mise à jour des effectifs.

TD : SAGA du budget : nldr : définition de saga : "Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves"

Q(PL) : A-t-on vraiment discuté le 0.2 % pour les agents autres que les MCF ?.

Tchat :Pascale Foury => Pas vraiment !

Aujourd'hui, discuter des plafonds hauts et bas pour 2022 et évolutions pour les années 2023 et 2024.

Introduction de la nouvelle équation proposée par l'UFR Science : (*ndlr : personnellement je la comprends encore moins que la précédente*). Introduction d'une dégressivité en fonction du coût structurel par scientifique : en d'autres termes plus on coûte cher moins on a d'argent.

Ndlr : Pas de simulation = > attention enfumage !!

Non, il faut présenter des simulations !

=> les grosses unités (coût structurel par agent) vont morfler !

R (TD) : Il ne doit pas avoir de prise de position partisane des membres de la CR pour défendre les intérêts de leur labo.

Ndlr : => être plus juste ! Wooooow ! => les domaines scientifiques sont ils identiques ?

Jessica Péricaud (CFDT) : Je suis d'accord avec ce que dit Thierry, attention à rester "objectif" autant que possible

Remarque de Patricia Chomaz : la première équation avait le mérite d'être plus claire. Ce qui lui confère de gros avantages pour l'université

Vincent Cros (CFDT) : Ne pas rentrer dans trop de complexité. Pourquoi pas de nouvelles simulations depuis le bureau ? Que pensent les autres UFR de la nouvelle équation ? Vont-ils aussi nous proposer de nouvelles équations

TD : Les documents sont envoyés aux membres de la CR dans les 10 jours précédents la réunion donc les simulations n'ont pas eu le temps d'être faites. Il faut arrêter de proposer des choses nouvelles (tant pis pour les autres UFR) .

Pascale Foury : Budget très important => prendre le temps d'étudier. La première équation ne correspond pas forcément à quelque chose d'équitable. Manque de représentativité de la discipline

TD pas d'accord (ndlr : ah bon ?), parce que si les coûts structurels ne sont pas bien évalués ils ne le sont pas bien dans les deux équations

Impact majeur pour les unités qui ont un coût structurel par scientifique important ce qui ne correspond pas forcément aux grosses unités.

Bernard Bourguignon : Comparaison des deux formules $a=a'$ et sur le b' problème pour l'instant est d'évaluer le plafond. Pas de résolution de toutes les fluctuations importantes constatées avec la première équation.

Lissage des coûts structurels sur plusieurs années demandé. A priori il y aura une moyenne de faite entre 2019 (coût considérés pour 2022) et 2021

La décision sur le choix de l'équation le 4 mai

P. Foury : Faire le lissage sur plusieurs années car peut évoluer de 10 à 15% d'une année sur l'autre.

Q (PL) : Demande d'évaluation et bilan à une ou deux années avec la nouvelle règle.

R (SR) : Remonté des difficultés via les "dialogues objectifs"

Equitable / transparence => même s'il y a des perdants !

Attention aux simulations !

Possibilité d'une constante de rattrapage => accompagnement des labos en baisse

De toute façon, les budgets ne sont pas extensibles (boom !)

Ph. Maitre : Répartition change aussi à l'ENS et ils vont suivre le mode de calcul de PSaclay périmètre employeur

V. Cros : Difficulté de la discussion. Impact de la LPR ? Comment les préciputs des labos interviendront dans le calcul? Très bonne remarque de Vincent Cros.

Discussion sur les variations prévisibles pour les années à venir => budget 2022 et après

Lors de la réunion du 1er décembre, il semblait y avoir convergence vers un scénario avec plafond à 50%, et un plancher à -15%, voire -10% si application en 2021.

Semble y avoir un consensus du plafond à 50% et plancher à 15% pour 2022. Comment les faire évoluer pour les années suivantes.

1- on ne touche plus à rien

2- -20% en 2023 et -30% 2024

3 -25% en 2023 et totalité en 2024

en 2024 : faire une seule actualisation pour la durée du contrat sur la base de 2021.

SR sur le tchat : on voit que j'ai à faire a des directeurs qui réagissent comme les tutelles vis à vis des coûts

Q (JP Mahy) = Budgets précédents (trop dotés) basés sur l'historique des labos

J. Péricaud (CFDT) : mettre des planchers pour limiter les hausses et les baisses. Ce qui peut permettre de valider les équations ...

P. Foury : Pourquoi -15/+50% et pas -15/+15% par exemple. Évolution en fonction du temps= mauvaise idée parce que les labos ont besoin de visibilité et ne peuvent subir des baisses permanentes.

R (TD) : les baisses plus douloureuses que les hausses (ndlr : ah bon ?)

SR s'énerve.... les ONR ont eu les 10% de l'État et pas les universités (ndlr : c'est pàs juste)

Sabine Petit : Pour le CNRS, les 10% ne sont pas nécessairement reversés de façon homogène aux labos.

Ph. Lesot : les labos dépensent tous leurs budgets tous les ans sans excès. Comment un DU va expliquer la baisse du budget de son labo ?

R (TD) : échanges avec des DU qui se sentent dans une situation compliquée. Pas de décision personnelle mais collective. Équité au sein de l'université (Tentative d'équité)

=> le DU doit assumer son rôle (les baisses). Sinon il ne doit pas être DU (dixit SR).

*Pascale Foury dans le tchat :alors que l'Univ est **lauréat de l'IDEX**, qu'il y a la LPR et qu'on est 14em univ. au monde. Les collègues ne comprennent pas les baisses de budget.*

REMARQUE dlr : Dommage le budget LABEX (en baisse de -1.2 M deuros) ne prévoit rien pour aider le récurrent des labos, par contre un budget de 1.3 M d'euros dédié à la valorisation !!!!!

V. Cros => prise en compte des coûts structurels : rediscuter au sein des conseil d'unité de la philosophie des labos

R (TD) : les DU lui ont dit qu'ils vont réfléchir à leur fonctionnement pour assumer des baisses

"Séquence humour" : Rodolphe Fischmeister : La solution est pourtant simple : Il faut juste trouver le bon algorithme qui conduise à une augmentation de la subvention pour tous les labos tout en maintenant la somme constante. Mais que font nos mathématiciens ?

Bourguignon recadre TD sur le fait que les grosses unités vont être impactées

Mais en quoi c'est égalitaire, (le principe de pragmatisme et de réalité)

TD sent qu'il y a une demande d'homogénéiser (symétriser les hausses et les baisses ex: -15/+15) et ne comprend pas pourquoi et comment

P. Chomaz : ne comprend pas non plus la symétrie des hausses et baisses.

Bruno Bost (DIREV): vase communiquant entre plancher et plafond : si plancher à -15%, pour dépenser tout le budget on arrive à +50%

Vincent Cros #2 : La deuxième année, il n'y aura plus de +50% mais encore pas mal de labo à -15%...

On sursoit également à la prise de décision sur les hausses et baisses pluriannuelles. Reporté au 4 mai.

Remarque de TD : Dans les discussions, 20% de la CR discute et s'exprime : On verra au vote !

PL dans le tchat : Peut-être un vote de type balotilo pour le choix des équations budgétaires ?

Pascale Foury : Je suis OK avec Balotilo plus cadré que vote à main levé

Proposition d'utiliser balotilo acté pour le(s) vote(s) du 4 mai (ndlr : yesss)

Faudra discuter du vote de la liste UHDE pour ces votes !

PAUSE 5 min

IV. Dotation pluriannuelle des programmes doctoraux (pour décision)

186 contrats doctoraux à UPSud

répartition très hétérogène

Programmes doctoraux "blancs" et "fléchés" sur un domaine particulier. Validé en CoDir du 16/12/20

Reste identique: le soutien à la recherche par le financement des contrats (CA et CR) ; la sélection des doctorants relevant des écoles doctorales d'UPSaclay

Change : répartition pluriannuelle; valeurs pivots avec des écarts tolérés entre programmes doctoraux et ED

Pour 2022, décider

-de la répartition des programmes doctoraux

-des écarts possibles

-nombre de contrats qui peuvent aller dans des unités hors périmètre composantes voire U PSaclay

Tableau récapitulatif du nombre de contrats par ED

90% des programmes doctoraux non fléchés

12-13% des contrats hors composante mais dans le périmètre UPSay à 14

3,8% hors périmètre UPSaclay (concerne principalement Life of Science et Santé Publique)

Q JP Hermier (ISL): demande de promotion de collaborations inter-GS, à travers des contrats doctoraux?

R TD: faire la discussion sur l'ensemble des CD de l'Université grand périmètre (250CD) et non seulement de l'université PSay personne morale (183 CD). Correspond à des CD fléchés donc pas le lieu pour cet échange.

Q P Chavel (IOGS): absence de l'ISL dans le tableau choquante....

Colonne H comprend-elle les contrats IOGS?

R TD: pas de programme doctoral blanc dans ce cadre. Ou les prendre dans les GS de façon transversale.

Ndlr : Les contrats IOGS ne figurent pas dans le colonne H car l'IOGS est dans le périmètre employeur (de ce que je comprends)

Q P Foury: valeur de référence en 2022? Rediscussion possible de la répartition? Quid des CD du plan quantique?

R TD: colonne D comme référence pour 2022-2024 possible. Mais les composantes n'ont pas acté.

R S Pommier (SP): pas de nouvelles des CD du plan quantique, mais visibilité pluriannuelle demandée. Commencer à préparer un pd doctoral? Mais nombreuses thèses déjà dans ce domaine

Q P Chomaz: équilibre entre les colonnes H et I pour LSH et Santé Publique

R TD: les ouvertures s'expliquent par des collaborations historiques, qui peuvent être hors périmètre P Saclay, mais dont les retombées sont quand même dans ce périmètre (notion de réciprocité pour les différents parties de ces CD)

Q V Martinet: Pas de possibilité de CD hors composante pour les SHS?

De même pour les programmes blancs?

R TD: c'est toujours possible de faire des contrats avec l'extérieur. Il y a une souplesse pour le Conseil de programme des CD

Rem: B. Bourguignon : retour sur la demande de l'ISL. S'associer aux comités des GS auxquelles il est rattaché

Q O Nusse: réciprocité entre partenaire des CD, mais tout cela n'est pas codifié; notamment la réciprocité doit être formalisée. Risque de repli de chaque université sur son propre périmètre?

R TD: pas de situation de repli pour P Saclay;

R SP: certaines négociations ont démarré, entre établissements co-accrédités. Discussions à avancer cependant.

O Nusse: les partenaires sont inquiets de quitter ou pas les ED...

X Paoletti: Il faut maintenir des ouvertures vers les entités hors périmètre université (surtout en santé)

SP: les conventions sont obligatoires avec les labos d'organismes non tutelle.

Q PL: nbre de CD prend en compte la part IDEX?

REMARQUE :

Les contrats doctoraux discutés ici sont dans les périmètres employeurs
Aucune relation avec les contrats doctoraux issus du budget IDEX (2.29 M d'euros).
Sylvie POMMIER: un contrat doctoral c'est environ 100k€, donc là on parle plutôt de 18 millions

Vote du tableau avec les changements proposés: oui avec 1 abstention

V. Présentation de la direction des bibliothèques, de l'information scientifique et de la science ouverte de l'UPSaclay (pour information) par Julien Sempéré

Réseau de 30 bibliothèques

En construction le LUMEN (Learning Center sur le plateau)

Mise en place d'une information Doctorale (portail HAL) sur l'ensemble de l'UPSaclay; Mise en place d'une offre de services OrcID

Q TD: quelle est la part des personnels dédiés à l'aide aux étudiants/ aux chercheurs?

R : Personnel d'accueil pour les étudiants en priorité, en comptant les personnels qui traitent la publication des thèses. 1/3 seulement des personnels dédiés aux activités de recherche; il faudrait 50/50

Interconnexion entre HAL et une préplateforme PARIS-SACLAY

VI. Demandes de changement d'affectation d'unité (pour information)

2 avis favorables à l'unanimité

VII. Demandes de modulation de service (pour avis)

2 avis favorables à l'unanimité

VIII. Demandes ADR:

4 demandes ADR et 4 ADR avec mentor: adoptées à l'unanimité

IX. Demandes HDR:

18 demandes HdR : adoptées à l'unanimité